

A cet instant solennel toute la résolution du prêtre sembla l'abandonner et il jeta un œil épouvanté sur l'appareil hideux du supplice.

—Écoutez ! écoutez ! murmura la foule, le meurtrier va confesser son crime.

Tout à coup un cri s'éleva à l'extrémité de la place, un cri déchirant, un cri désespéré.

—Arrêtez ! arrêtez ! laissez-moi passer : c'est moi qui suis le meurtrier, c'est moi qui ai tué le baron de Pradières !

Et en même temps le chevalier de Fontane, épuisé, hors d'haleine, se fait jour à travers les rangs de la foule stupéfaite et vient tomber aux pieds du condamné. Alors un grand tumulte éclate sur la place ; ce même peuple qui tout à l'heure poursuivait André Raynal de ses sourdes imprécations s'élançe et renverse l'appareil du supplice ; vingt bras saisissent le condamné ; on le porte en triomphe, on lui baise les mains ; celui-ci lui jette sa coubertie sur les épaules, car il tremble de froid ; celui-là lui offre du vin pour le ranimer ; une mère veut qu'il touche son nouveau né, c'est un saint, c'est un martyr !

Pendant ce temps on avait couru en toute hâte prévenir le lieutenant criminel, et le chevalier de Fontane avait été écroué dans la prison du bailliage.

Quand cette nouvelle retentit dans la province, rien ne saurrit donner une idée de l'agitation qu'elle y excita ; ce fut au tour de la noblesse de se montrer conternée comme l'avait été l'église. Le crime de M. de Fontane, crime inexplicable, rejaillissait sur elle et faisait tache sur les nombreux blasons auxquels il était allié.

Chacun s'interrogeait sur les motifs qui avaient pu le porter à une action aussi lâche et aussi indigne d'un gentilhomme ; mais ces motifs étaient un mystère, car le chevalier avait demandé et obtenu de ne les faire connaître que le jour du jugement. Ainsi, lorsque ce jour fut venu, la salle du bailliage était elle remplie de toute la noblesse des environs, avide de connaître les détails de ce grand procès. Après que toutes les formalités préalables eurent été remplies, M. de Fontane se leva, un profond silence s'établit, et d'une voix pleine d'émotion, il laissa tomber les paroles suivantes :

—Dans les premiers temps de l'église, les chrétiens avaient coutume de s'accuser à haute voix de leurs fautes au milieu du temple. Je veux les imiter. J'ai fait ma confession à l'abbé Raynal, je la ferai cette fois devant tous, afin que le châtement soit plus éclatant et l'humiliation plus grande.

En prononçant ces derniers mots il s'agenouilla

et demeura dans cette attitude jusqu'à la fin de son récit.

—Mon Dieu, continua-t-il, seigneur mon Dieu, pardonnez-moi mon crime. J'aimais encore de toutes les forces de mon âme une jeune femme, un modèle de grâce et de beauté. Cette femme, je l'avais retrouvée, mais retrouvée pour la perdre. Dieu m'est témoin que j'ai suivi les préceptes des livres saints, j'avais, j'ai voulu fuir : je ne sais quelle fatalité m'a empêché d'exécuter cette résolution. Cependant, j'avais résolu fortement de quitter le château de Peyrelade dès que je serais en état de supporter la route, lorsqu'un jour mon valet, que j'avais envoyé devant moi pour prévenir Claudine, ma femme, de mon arrivée, revint et me dit qu'il avait vu le chirurgien, et que le mal dont elle était atteinte était une maladie de poitrine, maladie incurable. Je ne sais quelle vague espérance vint s'éveiller dans mon cœur : Claudine morte, rien ne s'opposait plus à mon nouveau mariage. Le premier qui le saurait le vieux curé de Thiezac m'avait promis le secret.

Cependant je savais par mon valet que mon absence inspirait des soupçons à Claudine. Je résolus de partir afin de détourner l'attention. Panonçai au château mon départ pour Saint-Flour, dont je suivis en effet le chemin ; mais parvenu au pied du plomb du Cantal, la route se bifurque, la gauche se dirige vers Saint-Flour, la droite va jusqu'à Aurillac, en suivant les bords de la Cère et n'est fréquentée que par les bergers. J'hésitai si je ne me rendrais pas directement à Thiezac. Plût à Dieu que je l'eusse fait. Mais je craignais d'éveiller les soupçons ; j'avais annoncé que j'allais à Saint-Flour, il fallait m'y faire voir ; j'y allai. J'y demeurai le temps strictement nécessaire pour régler mes affaires et je partis. Mais comme il n'y a pas de chemin frayé pour se rendre de Saint-Flour à Thiezac, je fus obligé de faire un grand détour et d'aller gagner Aurillac. C'est alors que prévoyant bien que je ne pourrais être arrivé à Peyrelade pour le jour de la Toussaint, j'écrivis à Mme la comtesse.

Je couchai à Aurillac, et m'étant levé de grand matin je me dirigeai vers Thiezac par le chemin que j'avais suivi il y a neuf ans, chemin de sinistre mémoire. Déjà j'approchais de Thiezac, j'avais traversé Vic, le cœur me battait horriblement, je reconnaissais ce pont en ruine, j'entendais mugir la rivière. Cette fois pourtant le paysage était calme, point de vent, de la neige seulement. Comme j'allais descendre dans le vallon, je vis devant moi le vieux curé de Thiezac, qui venait de porter le saint chrême à un moribond. J'arrête mon cheval, le prêtre pousse un cri de surprise.